



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 21 JUIN 2022

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 21 juin 2022, à 19h00 à la salle du conseil située au 1111 rue du Parc.

1 OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Renonciation
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2 ADMINISTRATION

3 RESSOURCES HUMAINES

4 COMMUNICATION

5 FINANCES

6 BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi du contrat pour l'étude géotechnique en vue des travaux d'agrandissement du bâtiment existant au 859 rue principale et de sa transformation en caserne de pompier, à l'entreprise « Les laboratoires de la Montérégie inc. »

7 RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

8 URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS ET CULTURE

11 AFFAIRES DIVERSES

12 CLÔTURE

- 12.1 Période de question du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance